Nombres de déléqués -Afférents au Conseil: 49 - En exercice : Qui ont pris part à la délibération : 37 Votes exprimés: 34 POUR: 20 CONTRE: 14 Abstentions: 3 Date de la convocation : 25 février 2025

Date d'affichage:

25 février 2025

REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE L'YONNE

DELIBERATION

du CONSEIL COMMUNAUTAIRE de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN

L'an deux mille vingt-cinq, le trois mars, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Monsieur Xavier COURTOIS, Président,

Présents : Philippe TRESPALLE, absent excusé (représenté par Yannick COUDRET) - Jean-Marie MAURICE - Bruno CHARMET - Daniel RAVERAT - Nadine LEGENDRE, absente excusée (représentée par Christian OPIOLA) - Philippe DESCHAUMES - Béatrice BOISE, absente excusée (représentée par Régis MONOT) - Jacqueline DUPLESSY - Florian FRAYER - Gilles SACKEPEY - Hervé PASCAULT - Jacqueline DE DEMO - Jean-Louis GROGUENIN - Marie-Laure GRIMARD - Christian SCHILTZ - Stéphane MOREL - Rémy VIDAL - Stéphane BARDOUX - Sandra PICART, absente excusée (pouvoir à Pascal DUBOIS) - Jean-Michel SABAN - Clément POINTEAU - François CAMBURET - Xavier COURTOIS - Jacques ROBERT - Claudine MANIGAULT - Michel GCHWEINDER - Marcel GEORGES - Philippe LARDIN - Guy GUENIFFEY -Pascal DUBOIS - Christophe CHEYSSON, absent excusé (pouvoir à Xavier COURTOIS) - Sylvie CHARPIGNON - Christian LARDIN - Pierre NOIROT - Annie ROUSSEAU - Hubert NÄULOT, absent excusé (représenté par Geneviève SARTELET) -Michel CODRAN -

Absents excusés: Pierre-Yves ROY - Nathalie LABOSSE - Daniel SIMONNET - Catherine VERNEAU - Bernard ENFRUN -Absents : Christophe GENTIL - Evelyne CALLEJA - Cloria JAOLAZA - Bertrand LEBLANC - Frédéric CARRE - Arnaud ROSIER - Claude CATRIN -

Secrétaire de séance : Rémy VIDAL -

Objet de la délibération

PROJET D'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE AU SOL A FRESNES **AVIS**

La Société RWE a déposé trois demandes de permis de construire sur les communes de FRESNES, SAMBOURG et YROUERRE, en vue de l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol.

Le projet concerne une superficie totale de 58,2 ha clôturés.

Voici ses caractéristiques :

- Situation : Nord de la commune de FRESNES (entre les 3 communes concernées),
- Nombre d'ilots : 2
- Nombre d'exploitants concernés par le projet : 1 + installation fils de l'exploitant,
- Projet agricole: poursuite production céréalière,
- Production annuelle estimée: 29,5 Gwh,
- Puissance totale du projet : 21,71 MWc.

La Communauté de Communes a été sollicitée pour donner son avis sur ce projet, dans un délai d'un mois. Ce délai est dépassé. Malgré tout, il est proposé au Conseil Communautaire de donner son avis sur celui-ci.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, par 3 abstentions (Marie-Laure GRIMARD, Florian FRAYER, Philippe LARDIN), 11 voix CONTRE (Christian OPIOLA, Jacqueline DUPLESSY, Rémy VIDAL, Pascal DUBOIS, Geneviève SARTELET, Daniel RAVERAT, François CAMBURET, Gilles SACKEPEY, Bruno CHARMET, Michel CODRAN, Stéphane BARDOUX) et 20 voix POUR,

EMET un avis FAVORABLE sur le projet de la centrale photovoltaïque au sol situé sur la commune de FRESNES.

CHARGE le Président de notifier cet avis à la Direction Départementale des Territoires de l'Yonne.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents. Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance, Rémy VIDAL

Le Président. Xavier COURTOIS

PUBLIEE LE 07/03/2026

REÇU EN PREFECTURE

le 06/03/2025

Application agréée E-legalite.com 99_DE-089-200039709-20250303-2025_007-DE